



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,



**Région de Gendarmerie  
GRAND EST**  
GROUPEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

Chaumont, le 28 juin 2019

## **« LA GENDARMERIE COMMUNIQUE »**

### **Vols d'antennes GPS sur des tracteurs**

La gendarmerie de la Haute-Marne attire l'attention sur un phénomène de vols d'antennes GPS sur les tracteurs, phénomène semblant s'accroître dans le temps.

En tant que première puissance agricole d'Europe, la France se positionne comme un des avants-postes sur les nouvelles techniques innovantes dans le domaine agricole. De nombreux constructeurs misent sur les nouvelles technologies pour dynamiser et développer le jeune secteur de l'agriculture connectée.

En dépit d'un investissement conséquent le modèle, le taux d'équipement en GPS (Global positioning System ) est en très forte progression.

Face à ces nouvelles opportunités, les malfaiteurs ont décelé un secteur digne d'intérêt, présentant le double avantage d'une rentabilité élevée et d'une prise de risque relativement faible.

Les vols, bien souvent perpétrés sans effraction en fin d'après-midi et en soirée, sont commis directement sur les engins agricoles stationnés soit dans des hangars soit dans des champs. Très facilement interchangeables entre les différentes marques de tracteurs, ces antennes sont particulièrement attractives pour une revente.

Quant aux systèmes de guidage, bien qu'ils soient installés à l'intérieur de la cabine, leur accès est aisé en raison de la faible protection des véhicules.

La gendarmerie de la Haute-Marne invite l'ensemble des maires à sensibiliser les agriculteurs de notre territoire, à assurer une vigilance accrue et recommande :

- le démontage des appareils en fin de journée et le placement de ces matériels dans un lieu sécurisé.
- le stationnement des engins équipés des appareils sensibles non démontable (console ou antenne...) dans des lieux fermés non isolés ou tout du moins sécurisés.

Il est par ailleurs demandé de ne pas hésiter à signaler, aux forces de l'ordre, tout mouvement de véhicules suspects à proximité des exploitations agricoles en composant le 17.